

Législation relative à l'urbanisme »

Voirie

[Open in Bach](#)

Descripteurs

Domaine de recherche : urbanisme

Grand domaine de recherche : textes de loi

Sous-unités (47)

- Arrêté de police du comité municipal de la commune de Port-au-Prince, portant défense de déposer des ordures dans les rues • 12 août 1843
- [Arrêté du conseil communal de la ville de Port-au-Prince sur la propreté des rues] • 10 janvier 1845
- [Arrêté du conseil communal de la ville de Port-au-Prince sur les animaux épaves] • 10 janvier 1845
- Circulaire du Secrétaire d'Etat au Département de l'Agriculture, aux commandants des arrondissements de la République. • 12 août 1901
- Loi interdisant de poser des matériaux sur la voie publique • 9 septembre 1918
- Loi relative à la voie urbaine • 25 juillet 1919
- Loi relative à la circulation des voitures • 21 décembre 1922
- Loi réglementant le mode d'établissement des rues et routes publiques sur les propriétés privées et livrées à la circulation • 18 juillet 1923
- Arrêté de la Commission Communale de Port-au-Prince modifiant l'article 1er de l'arrêté communal du 4 mai 1925 • 21 juillet 1925
- Arrêté relatif à la circulation des véhicules sur les voies publiques • 3 décembre 1929
- Décret-loi relatif à l'établissement et l'administration des réseaux de distribution d'eau • 31 décembre 1935
- Arrêté de l'administration locale de Port-au-Prince défendant d'édifier aucune construction sur les trottoirs bordant la voie publique. • 26 août 1937
- Loi facilitant l'amélioration et le développement des réseaux hydrauliques de la République • 31 août 1951
- Arrêté dénommant : «Boulevard Jean Jacques Dessalines» la grande voie de la ville de Port-au-Prince partant de la zone nord communément appelée Portail St Joseph et limitée Par la zone sud désignée généralement sous le nom de Portail Léogâne, ci-devant Grand Rue ; «Rue Simone O. Duvalier» le tronçon de rue partant du point d'intersection avec l'avenue Magloire Ambroise et se dirigeant dans la direction Ouest ; «Avenue Alexandre Pétion» la grande voie qui part du marché de la Croix des Bossales au nord et limitée au sud par la Rue des Casernes ; «Rue Justin Bertrand» la rue partant de la rue Simone. O. Ouvalier au sud et se dirigeant vers le nord à la grande route des Dalles. • 12 mai 1960
- Arrêté dénommant "Place de la République Argentine" le Rond-Point situé dans l'Aire de l'Exposition du Bicentenaire et borné au Nord par l'Ambassade d'Allemagne, au Sud par le prolongement du

Boulevard : à l'Est par la Rue Enélus Robin, à l'Ouest par l'Institut Français. • 1 août 1960

- Décret modifiant les articles 1, 2, 3 et 4 du Décret du 30 Janvier 1963 créant au Département des Travaux Publics, des Transports et Communications un Fonds Spécial de Construction et de Réfection des Rues de la Capitale et de Pétion Ville • 21 février 1963
- Arrêté déclarant d'utilité publique, dans les communes de l'Acul, de Plaine du Nord et de Milot, des terrains pour la construction du tronçon de route partant de la Baie de l'Acul vers Barrière Battant par Plaine du Nord • 7 août 1963
- Décret déclarant les travaux de reboisement d'intérêt général et d'utilité publique • 20 novembre 1972
- Décret instituant un système de délimitation de routes, de rues, de toutes voies ou projets nécessitant une certaine surface pour son exécution, dénommé bornes d'implantation ou bornes rouges de l'État • 2 mars 1977
- Arrêté déclarant d'utilité publique une portion urbaine limitée par la ruelle Piquant, Lalue, rue Capois prolongée et le Champ de Mars • 14 juin 1978